

## **Commission de la protection de la vie privée**

### **Résultat du scrutin pour la nomination des membres externes suppléants du Comité sectoriel Registre national**

L'ordre du jour appelle en même temps le scrutin en vue de la nomination des membres externes suppléants du Comité sectoriel Registre national.

Conformément à l'article 31bis, § 2, de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, la Chambre doit procéder à la nomination de trois membres externes suppléants. Les trois membres externes effectifs ont été nommés lors de la séance plénière du jeudi 5 décembre 2013.

Par lettre du 11 avril 2014, la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances communique la liste double de candidats, approuvée par le conseil des ministres du 4 avril 2014, pour le renouvellement des mandats des membres externes suppléants du Comité sectoriel Registre national institué au sein de la Commission de la protection de la vie privée.

Il s'agit des candidats suivants:

#### **Membres suppléants**

##### *- Premier mandat*

Premier candidat: Mme Els J. Kindt

Deuxième candidat: Mme Anne Ottevaere

##### *- Deuxième mandat*

Premier candidat: M. Rudy Trogh

Deuxième candidat: Mme Els J. Kindt

##### *- Troisième mandat*

Premier candidat: Mme Aurélie Van der Perre

Deuxième candidat: M. Mathias Vermeulen

Le document portant le nom des candidats vous a été distribué (n° 3564/1).

*Votants :* 104

*Blancs ou nuls :* 22

*Valables* 82

*Majorité absolue* 42

##### *Premier mandat*

Mme Els J. Kindt a obtenu 82 suffrages.

Mme Anne Ottevaere n'a obtenu aucun suffrage.

Mme Els J. Kindt ayant obtenu 82 suffrages, soit la majorité absolue, est nommée membre suppléant du Comité sectoriel Registre national.

*Deuxième mandat*

M. Rudy Trogh a obtenu 82 suffrages.

Mme Els J. Kindt n'a obtenu aucun suffrage.

M. Rudy Trogh ayant obtenu 82 suffrages, soit la majorité absolue, est nommé membre suppléant du Comité sectoriel Registre national.

*Troisième mandat*

Mme Aurélie Van der Perre a obtenu 82 suffrages.

M. Mathias Vermeulen n'a obtenu aucun suffrage.

Mme Aurélie Van der Perre ayant obtenu 82 suffrages, soit la majorité absolue, est nommée membre suppléant du Comité sectoriel Registre national.